CONCOURS D'ÉCRITURE 2026-2027
Du 7 décembre 2026 au 7 février 2027

Nouvelles courtes sur le thème
« Rencontre en mer »

Article 1 : Organisation du concours

Le Service Culture et Vie des Campus de l'Université Bretagne Sud organise un concours d'écriture sur le thème **« Rencontre en mer »** du 7 décembre 2026 au 7 février 2027, en partenariat avec l'association *Festival Pêcheurs du Monde*.

Article 2 : Dates du concours

- Ouverture des candidatures : 7 décembre 2026
- Clôture des candidatures : 7 février 2027
- Sélection des lauréats par le jury : du 8 au 28 février 2027
- Annonce des résultats : 3 mars 2027
- Remise des prix : 11 mars 2027

Article 3 : Conditions de participation

- Concours ouvert aux étudiants et personnels de l'université Bretagne Sud au titre de l'année 2026-2027.
- Les personnes mineures peuvent participer sur accord écrit du responsable légal.
- La participation est gratuite.
- Une seule participation par personne
- Texte à envoyer par mail avant le 7 février 2027 à 23h59 à : culture@listes.univ-ubs.fr

Article 4 : Présentation du texte

- Le texte présenté devra respecter les conditions suivantes :
  - Texte en français, original, inédit, respectant le thème « Rencontre en mer »
  - En format nouvelle courte : entre 3 500 et 5 000 **caractères espaces compris** (Attention, il s'agit de 3500 à 5000 caractères et mots, cela équivaut à 2 ou 3 pages environ)
  - Une marge de ±200 caractères sera tolérée.
- Le texte doit être envoyé en **Format Word :**
  - Format de la page : **A4** (21 x 29,7cm)
  - Police de caractère : **Times New Roman**
  - Grandeur de caractère : **corps 12**
  - Interligne : **1,5**

Article 5 : Contenu des textes et responsabilités des auteurs

- **Originalité du texte**
  - Les œuvres présentées doivent être intégralement rédigées par les participants.
  - L'usage d'outils d'intelligence artificielle générative (IA) pour produire, modifier ou compléter le texte est strictement interdit.
  - L'organisation se réserve le droit de procéder à des vérifications (notamment par des outils de détection et l'analyse stylistique) et d'exclure toute œuvre suspectée de ne pas respecter cette règle.

- **Respect de la vie privée et des personnes**
  - Les textes soumis ne doivent pas relater une histoire vraie sans l'accord explicite et préalable de la ou des personnes concernées.
  - En cas de manquement à cette règle, l'Université Bretagne Sud et le Festival Pêcheurs du Monde ne pourront être tenus responsables des conséquences éventuelles. La responsabilité incombe exclusivement à l'auteur.

- **Interdictions thématiques**

Ne seront pas acceptés les textes comportant :
  - des références religieuses à visée prosélyte ou polémique,
  - des contenus à caractère pornographique ou sexuellement explicite,
  - des propos discriminatoires, diffamatoires ou incitant à la haine,
  - des éléments contraires aux valeurs de respect, de dignité et de tolérance portées par l'Université.

- **Responsabilité de l'auteur**
  - L'auteur garantit que son texte est une création originale et qu'il ne porte pas atteinte aux droits de tiers (droits d'auteur, droit à l'image, vie privée).
  - L'auteur dégage l'Université Bretagne Sud et le Festival Pêcheurs du Monde de toute responsabilité en cas de litige lié au contenu du texte soumis.

- **Sanctions**
  - Tout texte ne respectant pas ces dispositions pourra être écarté du concours sans préavis.
  - En cas de non-respect grave, l'auteur pourra être exclu définitivement des concours organisés par l'Université Bretagne Sud.

Article 6 : Sélection et jury

Un jury composé de membres du festival Pêcheurs du monde, de la Maison de la Mer et de l'Université Bretagne Sud sélectionnera les textes lauréats.

- Critères de choix :
  - Respect du format propre à la nouvelle courte, originalité de la chute
  - Intérêt du récit
  - Conformité aux exigences du règlement
  - Qualité du style rédactionnel et respect des règles
- Le jury est souverain et ses décisions sont sans appel.
- Au-dessous de 10 nouvelles reçues, le jury se réserve le droit d'annuler le concours

Article 7 : Prix et remise des prix

Le jury attribuera les prix suivants :

- 1er prix : Une breizh box d'une valeur de 179€.
- 2ème prix : Un repas pour 2 au restaurant d'une valeur de 100€.
- 3ème prix : Un pass festival Pêcheurs du Monde d'une valeur de 80€ (accès aux projections salle du Manège).
- 4ème prix : Un panier garni d'une valeur de 40€.
- 5ème prix : Un pass découverte (4 séances) Festival Pêcheurs du Monde pour deux personnes (accès aux projections salle du Manège) d'une valeur de 36€.
- 6ème prix : Un pass Circuit portuaire et visite du port de pêche de Lorient pour 2 personnes d'une valeur de 14€.

- Les prix attribués ne pourront en aucun cas être échangés contre leur valeur en espèces ni remplacés par un autre lot.
- La remise des prix aura lieu le jeudi 11 mars à partir de 18h (lieu à confirmer : dans l'une des médiathèques de Lorient Agglomération).
- La présence des lauréats est requise pour recevoir leur récompense.
- La participation au concours vaut acceptation de cette condition : les lauréats devront être présents lors de la cérémonie pour se voir remettre leur prix.

Article 8 : Diffusion et édition des textes

- **Publication en ligne**
  - En participant au concours, les auteurs autorisent la diffusion de leur texte en version papier ou en ligne, dans le cadre du concours, avec mention de leur nom ou pseudonyme.
  - Cette diffusion ne donnera lieu à aucun versement de droits d'auteur.
  - Les auteurs reconnaissent qu'ils ne pourront invoquer cette publication pour réclamer une indemnisation en cas de préjudice indirect.

- **Édition d'un recueil**
  - Un recueil des meilleures nouvelles sera édité par l'Université Bretagne Sud.
  - Ce recueil sera mis gratuitement à disposition dans les bibliothèques universitaires de l'Université Bretagne Sud et lors du Festival Pêcheurs du Monde.
  - En participant au concours, les auteurs acceptent expressément que leur texte puisse être inclus dans ce recueil.
  - Cette édition ne donnera lieu à aucune rémunération ni versement de droits d'auteur.

- **Lectures**
  - Lors de la remise des prix, une lecture publique d'un ou plusieurs textes primés sera organisée.
  - Des lectures publiques des textes sélectionnés pourront être organisées dans le cadre des actions culturelles associées au concours.
  - En participant au concours, les auteurs acceptent que leur texte puisse être lu publiquement dans ces cadres, sans rémunération.

- **Responsabilité**

- L'éditeur ne garantit pas l'absence de copie réalisées par des tiers.
- Les conséquences éventuelles de ces copies relèvent uniquement de la responsabilité de l'auteur.
- L'Université Bretagne Sud et le Festival Pêcheurs du Monde ne pourront être tenus responsables des conséquences liées à la diffusion ou à l'édition des textes, notamment en cas de copies réalisées par des tiers.

Article 9 : Mentions légales

- Les participants garantissent que leur texte est original et respecte le droit d'auteur.
- L'université décline toute responsabilité en cas de plagiat ou de non-respect des droits.
- Le fait de poser sa candidature implique l'acceptation complète du présent règlement et des décisions du jury.

Service Culture et Vie des Campus
Université Bretagne Sud
Faculté des Sciences et sciences de l'Ingénieur
2 rue Coat Saint-Haouen, 56100 Lorient
Tel : 07 62 51 06 52 / E-mail : culture@listes.univ-ubs.fr

Partenaires du concours :